

# COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 27 OCTOBRE 2020 – PV 497

Présents : Patrick MONIER - Farid EL MASSOUDI.

## RAPPEL MATCHS ET ENTRAINEMENT PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE



Le Port du masque est obligatoire à l'intérieur du Stade en tout lieu et à tout moment pour toutes les personnes (spectateur et personnel) à partir de 11 ans.

Seules quelques exceptions sont autorisées pour les acteurs du jeu (joueurs, arbitres, entraîneurs) dans le cadre de la rencontre officielle.

### CORRESPONDANCE

Courriel CFE (Commission Foot Entreprise) : [foot-entreprise@isere.fff.fr](mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr)

- 31. **St-Cassien** : noté (report match vs Fontaine Les Iles).
- 32. **GSE** : noté (FM).
- 33 et 39. **Ville de Grenoble** : notés (mesures sanitaires vacances de Toussaint).
- 34. **ASIEG** : noté (FM).
- 35 et 38. **GSE** : notés (3<sup>ème</sup> tour/barrage coupe nationale).
- 36. **Fontaine Les Iles** : noté (report match vs Umicore).
- 37. **ASPTT 3 Sifac** : noté (FM).
- 40. **Ville de Grenoble** : noté (arrêté préfectoral).
- 41. **Surieux Echirolles** : noté (information inscription équipe à 11). Contact CFE, accord.
- 42. **USVO Grenoble** : noté (information inscription équipe à 11). Contact CFE, accord.
- 43. **Ville de Grenoble** : noté (fermeture équipements).

### NOTES AUX CLUBS

16/10/2020 : Décision du Bureau du District de l'Isère de Football : **suspension de tous les matches organisés par la CFE (Commission Foot Entreprise).**

**TOUS LES MATCHS DE CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE A 11 ET SENIOR A 8 & ENTREPRISE SONT SUSPENDUS JUSQU'A NOUVEL ORDRE.**

La CFE précise qu'aucune dérogation ne sera acceptée.

### COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

**3<sup>ème</sup> tour / Barrage. GSE (38) – Benne Marrel St-Etienne Andrézieux-Bouthéon (42) : 3 - 0 (Forfait).**  
Les équipes iséroises de AIR LIQUIDE et GSE sont qualifiées pour les 1/32<sup>ème</sup> de finale.  
Le tirage au sort aura lieu à Paris vendredi 30/10/2020 à 14h30

## **FOOT ENTREPRISE A 11**

**Pour information** : sous réserve de la validation de l'inscription de l'USVO Grenoble dans notre championnat, un nouveau calendrier sera établi (en conservant les résultats acquis).

L'équipe de l'USVO Grenoble peut recevoir sur son terrain (stade Pierre de Coubertin, Grenoble, terrain synthétique 5<sup>ème</sup> génération) les matches le samedi (plage horaire de 14h00 à 20h00). Les équipes qui seraient disponibles pour jouer le samedi après-midi ou le samedi soir sont priées de se faire connaître à la commission. Sans accord au préalable des 2 équipes pour jouer le samedi, les matches « à domicile » de l'USVO Grenoble seront programmés à l'extérieur (si possible) ou le lundi à 20h00 en alternance entre Bachelard (stabilisé) et Espagnac (synthétique) selon disponibilité.